## Le Maroc impose des limites au financement de la campagne électorale

2011-11-10

La campagne législative va débuter dans seulement quelques heures au Maroc, mais la question de son financement suscite certaines controverses.

Par Siham Ali pour Magharebia à Rabat – 10/11/11

A quelques jours des élections législatives du 25 novembre, candidats et partis politiques s'apprêtent à dépenser des sommes importantes pour courtiser l'électorat.

La campagne électorale ouvrira le samedi 12 novembre et prendra fin le 24 novembre, un jour avant le scrutin.

L'Etat accordera un total de 220 millions de dirhams aux partis politiques. Le gouvernement a relevé les sommes pouvant être dépensées par les candidats, les faisant passer de 250 000 à 350 000 dirhams.



[AFP/Abdelhak Senna]

par les candidats, les faisant passer de 250 000 à 350 000 dirhams.

Les Marocains se rendront aux urnes le 25 novembre prochain à l'occasion des élections législatives anticipées.

Ces nouvelles dispositions imposent également aux candidats d'établir un document détaillant les sources de financement de leurs campagnes électorales ainsi qu'un inventaire des sommes dépensées, accompagnées de pièces justificatives.

L'Etat contribuera au financement des partis politiques en deux tranches. La première sera versée sur la base des voix obtenues par chaque parti dans les différentes circonscriptions et au niveau national, alors que la seconde sera allouée sur la base du nombre de sièges obtenus par chaque parti au niveau national. Un montant supplémentaire sera versé aux partis dont les candidates auront été élues au niveau des circonscriptions locales.

La fixation du seuil des dépenses par l'Etat est d'une grande importance pour instaurer une égalité des chances entre les candidats, explique Abdellatif Ouammou, député issu des rangs du Parti pour le progrès et le socialisme (PPS).

"On ne peut pas laisser le champ libre à des gens susceptibles de barrer la route aux autres candidats en dépensant des sommes considérables", précise-t-il à Magharebia.

Il considère par ailleurs que le montant de dépense autorisé est largement suffisant pour mener une campagne nette et propre.

Mais malgré le cadre législatif en place, l'expérience montre qu'il est difficile d'identifier les contrevenants, selon le politologue Thami Chaoui.

Il ajoute que de nombreux candidats dépensent au-delà des montants fixés en achetant des voix et en misant gros sur les moyens. Bon nombre de partis politiques choisissent des candidats qui disposent de ressources financières suffisantes pour financer euxmêmes leur campagne et gagner des sièges aux élections, ajoute Chaoui.

Au cours de la période électorale, un certain nombre de métiers occasionnels sont mis à la disposition des jeunes chômeurs. Moyennant une somme variant entre 50 et 200 dirhams par jour, ces jeunes peuvent assurer la distribution des tracts, faire du porte-àporte et représenter les candidats dans les bureaux de vote le jour des élections.

Hicham M., technicien en informatique au chômage depuis deux ans, est l'un d'entre eux. Dès le premier jour de la campagne, il sera mobilisé 24 heures sur 24 aux côtés d'un candidat.

"Je vais gagner 150 dirhams par jour pendant 12 jours", explique-t-il. "Je ne suis convaincu ni par le candidat ni par le parti, mais je dois travailler de temps en temps. Et les élections sont une bonne occasion de le faire."

Ce contenu a été réalisé sous requête de Magharebia.com.